

## Fonds multistratégie alpha RBC



## CALENDRIER 2023-2024 DES SOUSCRIPTIONS ET DES RACHATS

**Note sur les souscriptions :**

Les souscriptions peuvent être passées à tout moment avant la date limite d'opération indiquée dans le tableau ci-dessous. **Toutes les souscriptions doivent être placées dans le code de fonds pour chaque série (indiqué au-dessous du calendrier des opérations).**

Veillez noter que le règlement des **droits de souscription**<sup>2</sup> s'effectue selon la **méthode T+1** (ce qui signifie que les fonds requis pour ces achats doivent être remis le jour suivant l'opération). Les placements des investisseurs dans le fonds n'entreront cependant en vigueur qu'à la date d'évaluation de fin de mois correspondante. Afin de minimiser la période où les fonds du client restent oisifs (la période séparant les dates de règlement et d'évaluation), nous recommandons de fixer les dates de souscription près de la date limite d'opération.

**SOUSCRIPTIONS 2023-2024**

(préavis de sept jours ouvrables obligatoire)

**Rachats 2023-2024**

(préavis d'un mois et sept jours ouvrables obligatoire)

Mois	Date limite d'opération	Date d'évaluation	Date limite d'opération	Date d'évaluation	Date de paiement approximative <sup>1</sup>
Oct. 2023	20 octobre (2023)	31 octobre (2023)	20 octobre (2023)	30 novembre (2023)	Semaine du 18 décembre 2023
Nov. 2023	21 novembre (2023)	30 novembre (2023)	21 novembre (2023)	29 décembre (2023)	Semaine du 22 janvier 2024
Déc. 2023	18 décembre (2023)	29 décembre (2023)	18 décembre (2023)	31 janvier	Semaine du 19 février 2024
Janv. 2024	22 janvier	31 janvier	22 janvier	29 février	Semaine du 18 mars 2024
Févr. 2024	20 février	29 février	20 février	28 mars	Semaine du 15 avril 2024
Mars 2024	19 mars	28 mars	19 mars	30 avril	Semaine du 20 mai 2024
Avr. 2024	19 avril	30 avril	19 avril	31 mai	Semaine du 17 juin 2024
Mai 2024	22 mai	31 mai	22 mai	28 juin	Semaine du 22 juillet 2024
Juin 2024	19 juin	28 juin	19 juin	31 juillet	Semaine du 19 août 2024
Juill. 2024	22 juillet	31 juillet	22 juillet	30 août	Semaine du 23 septembre 2024
Août 2024	21 août	30 août	21 août	30 septembre	Semaine du 21 octobre 2024
Sept. 2024	19 septembre	30 septembre	19 septembre	31 octobre	Semaine du 18 novembre 2024
Oct. 2024	22 octobre	31 octobre	22 octobre	29 novembre	Semaine du 16 décembre 2024
Nov. 2024	20 novembre	29 novembre	20 novembre	31 décembre	Semaine du 20 janvier 2025
Déc. 2024	18 décembre	31 décembre	18 décembre	31 janvier (2025)	Semaine du 24 février 2025

## Codes du fonds

Fonds	Souscriptions (droits) <sup>2</sup>			Rachats		
	Série A	Série F	Série O	Série A	Série F	Série O
Fonds multistratégie alpha RBC	RBF9012	RBF9112	RBF9912	RBF9012A	RBF9112A	RBF9912A

<sup>1</sup> Estimation seulement<sup>2</sup> Les investisseurs acquièrent d'abord des parts au titre de leurs droits de souscription, lesquelles sont échangées contre des parts réelles du fonds lors de la publication de la valeur liquidative par part de fin de mois. Le client ou le conseiller n'a aucune mesure à prendre pour échanger des parts au titre des droits de souscription contre des parts réelles du fonds. Cette opération est effectuée automatiquement par la société de fonds.

**Note sur les rachats :**

Les rachats sont traités à l'établissement de la valeur liquidative par part liée à chaque date d'évaluation applicable, en général de dix à quinze jours ouvrables après la fin de chaque mois. Les rachats sont traités dès que la valeur liquidative par part s'affiche et ils s'effectuent un (1) jour ouvrable plus tard.

Pour les opérations de rachat, veuillez utiliser les codes de fonds pour les rachats ci-dessus.

Exemple de rachat : Une demande de rachat présentée le 10 janvier serait traitée en date du 29 février et porterait cette date d'opération (le produit sera donc établi en fonction de la valeur liquidative du 29 février). Le produit serait remis durant la semaine du 18 mars environ).

Pour en savoir plus, veuillez consulter la [notice d'offre](#) du fonds.

Date de publication : novembre 2023.

**DÉCLARATION :** Cette information ne constitue pas une offre ni une sollicitation d'achat ou de vente de titres ou de participation ou d'adhésion à un service. Aucun titre n'est offert, sauf conformément aux documents de placement et aux documents de souscription correspondants, qui peuvent exclusivement être fournis aux investisseurs qualifiés. Le présent document vise à fournir de l'information générale seulement. Il ne constitue pas et n'est pas censé constituer des conseils professionnels ni une description complète d'un placement dans un fonds géré par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA). S'il y a incompatibilité entre le présent document et les documents de placement correspondants, les dispositions de ces documents de placement auront préséance. Les renseignements obtenus de tiers sont jugés fiables, mais ni RBC GMA, ni ses sociétés affiliées, ni aucune autre personne n'en garantissent explicitement ou implicitement l'exactitude, l'intégralité ou la pertinence. RBC GMA et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard des erreurs ou des omissions.

Les placements effectués dans les fonds alternatifs sont spéculatifs et comportent un risque important de perte de la totalité ou d'une bonne partie du placement. Les fonds alternatifs peuvent : i) recourir au financement par emprunt ou à d'autres pratiques de placement spéculatives qui pourraient augmenter le risque de perte sur placements ; ii) être non liquides dans une très grande mesure ; iii) ne pas être tenus de fournir de l'information périodique sur les cours ou l'évaluation aux investisseurs ; iv) ne pas être assujettis aux mêmes exigences réglementaires que les fonds communs de placement offerts par voie de prospectus. Les investisseurs devraient, lorsqu'ils évaluent la pertinence de ce placement, porter une attention particulière à des facteurs personnels, notamment l'horizon temporel, les besoins de liquidité, la taille du portefeuille, le revenu, les connaissances en placement et la tolérance à la volatilité des cours. Les investisseurs devraient consulter leurs conseillers professionnels pour toute question d'ordre fiscal, comptable, juridique ou financier avant de prendre une décision de placement concernant les fonds mentionnés dans le présent document, à savoir s'ils leur conviennent ou non.

Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi et des frais et dépenses de gestion.

Veuillez lire les documents de placement du fonds avant d'investir. Les données de rendement fournies supposent seulement le réinvestissement des distributions et ne tiennent pas compte des frais de vente, de rachat et de distribution ou des frais facultatifs et de l'impôt sur le revenu exigible du porteur de parts, qui auraient diminué le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leurs rendements antérieurs ne sont pas nécessairement répétés.